

Programme Compétences VÉ

GRÂCE AU
FINANCEMENT DE

Québec

EN PARTENARIAT AVEC



Les 4 Étapes PCVÉ

- 1 rendez-vous sur www.compétencesve.ca et pré-inscrire son employé à la formation Électricité de base
- 2 Une fois la pré-inscription envoyée. L'employeur sera contacté par son organisation régionale (CPA /CSMO-Auto) pour vous inscrire aux formations.
- 3 Compléter toutes les formations du cursus
- 4 Réussir l'examen de certification VÉ



Cursus de formation

Formations Heures

Électricité de base	21 h
Hybride et électrique 1	14 h
Hybride et électrique 2	28 h
ou	
Estimateurs et gestionnaires	7 h

Offert par la subvention

- Formations gratuites*
- Manuels de formation
- Gants classe 0
- Remboursement salarial (à concurrence de 25 \$/heure) remboursé à l'employeur

CARROSSERIE:

Le PCVÉ, c'est quoi?

Le programme Compétences VÉ vise à bâtir les compétences de base requises en électricité, en interventions sécuritaires, à comprendre le fonctionnement des véhicules hybrides et électriques et les caractéristiques spécifiques reliées à la réparation de carrosseries de véhicules hybrides et électriques.



Les avantages



Un cheminement de formation en véhicules électriques



Des formateurs certifiés Compétences VÉ



La certification Compétences VÉ



Un réseau de centres de formation autorisés

Focus de l'examen VÉ

Informations à venir

L'aspect sécurité sera mis de l'avant pour les carrossiers et les consommateurs.

Certification VÉ* pour les carrossiers



Il faut:

- Avoir fait et terminé toutes les formations du programme (niveau 1 à 3)
- Avoir réussi l'examen de fin de programme Compétences VÉ.

Les certifications suivront le carrossier.

*des frais peuvent s'appliquer

Comment nous contacter?

Connectez-vous sur:
competencesve.ca
pour + d'information

Appelez votre
organisation
régionale:
1-833 637 3783



SUIVEZ-NOUS:



*des frais administratifs de 35 \$/heure s'appliquent